

L'association des officiers mariniers a fait le point sur les dossiers amiante



Les membres de l'association des officiers mariniers et veuves pendant leur assemblée générale à la salle des Renards, au Conquet, le dimanche 12 janvier.

Dimanche 12 janvier 2025, dans la matinée, salle des Renards au Conquet, l'association des officiers mariniers et veuves de la section Corsen a tenu son assemblée générale présidée par Francis Férelloc. Celle-ci regroupe les adhérents de Plouarzel, Lampaul-Plouarzel, Ploumoguier, Trébabu et Le Conquet. Parmi les 91 personnes adhérentes, 30 étaient présentes dimanche matin. Jean-Pierre Calassou, de la section brestoise, a fait le point sur les 315 dossiers amiante en cours. 195 d'entre eux ont été clôturés en 2024 sur les 38 sections du Nord-Finistère.

Source télégramme